

Communiqué du commissaire du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

**L'enquête sur les responsabilités des organes de SAirGroup arrive à son terme**

Küsnacht-Zurich, le 17 janvier 2003. En février 2002, le commissaire du groupe Swissair, Karl Wüthrich, du cabinet Wenger Plattner, avait chargé la société de conseil Ernst & Young SA d'établir un rapport sur les responsabilités des organes de SAirGroup. La fin des travaux d'Ernst & Young SA est imminente. Le rapport se composera d'un rapport final d'environ 500 pages et d'un rapport détaillé d'approximativement 2'800 pages. Les créanciers pourront prendre connaissance de ces deux documents dès fin janvier 2003, selon des modalités qui seront précisées dans le communiqué hebdomadaire du commissaire daté du 24 janvier 2003. Le commissaire présentera au public les premières conclusions de l'enquête à l'occasion d'une conférence de presse qui aura lieu le 24 janvier 2003.

**Information destinée aux représentants des médias:**

Les représentants des médias recevront par télécopie, dans le courant de la journée, une invitation séparée à la conférence de presse du 24 janvier 2003.

\*\*\*

**Pour de plus amples renseignements**

- Site Web du commissaire: [www.sachwalter-swissair.ch](http://www.sachwalter-swissair.ch)
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 01 914 27 70, fax 01 914 27 88